

COPIL N°2



Démarche inter- SCOT de l'ARC

Formalisation des objectifs politiques

COPIL n°2 du 10 octobre 2013





Pourquoi nous avons souhaité l'inter SCOT ?

Notre constat

> au regard des enjeux métropolitains : répondre aux défis de notre territoire

Nos ambitions

- > appropriation et mise en oeuvre du projet d'agglomération 2
- > construction d'un **positionnement spécifique** au sein de la RRA et du Grand Genève



<u>Séminaire 1 de l'interSCOT - 20 juin 2013 :</u>

- > lecture des PADD des 8 SCOT et de la charte 2012 du projet d'agglomération
- > analyse croisée sur les 4 thématiques (environnement, mobilités, économie, habitat et urbanisme) des points de consensus et des manques de cohésion dans le traitement des thèmes entre les documents.

Objectifs des tables rondes :

- > tester le **réel consensus** sur les thèmes entres les SCOT et **reformuler et/ou compléter** éventuellement
- > discuter pour chercher le consensus sur les thèmes qui ne le font pas entre les SCOT
- > réfléchir en parallèle aux échelles pertinentes de mise en oeuvre des objectifs définis

> Séminaire 1

> Séminaire 2

> Séminaire 1

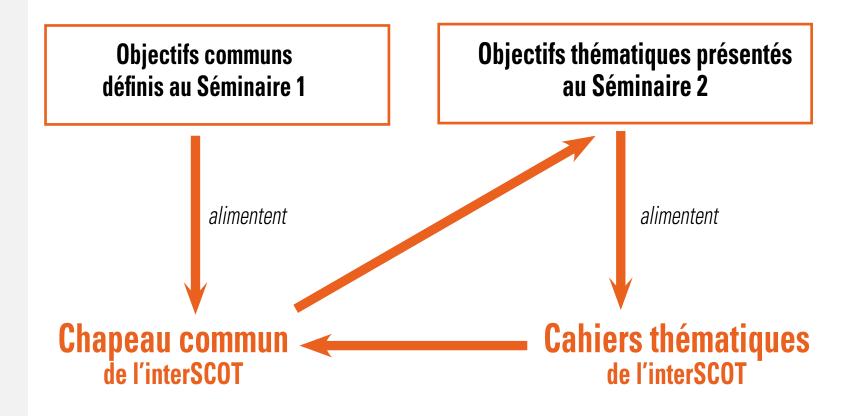
> Séminaire 2

<u>Séminaire 2 de l'interSCOT - 20 septembre 2013 :</u>

> présentation des **objectifs thématiques** de l'interSCOT et du **chapeau commun :** PADD du Grand Genève français

Objectifs des tables rondes :

- > discuter des leviers pour mettre en oeuvre les objectifs thématiques
- > se constituer un référentiel commun socle des cahiers thématiques de l'interSCOT
- > structurer le projet commun de l'ARC





Objectifs PA2:

- + 200 000 habitants horizon 2030 50% à Genève, 50% en France et dans le District de Nyon
- + 100 000 emplois horizon 2030 30% des nouveaux emplois sur le territoire français
- + 50 000 logements d'ici 10 ans, équitablement répartis au sein de l'agglomération.

- > un rythme de croissance soutenu : 2 % par an depuis 15 ans
- > des besoins importants en logement, transport, santé, loisirs...
- > une part importante d' emplois résidentiels
- > un risque fort de banlieurisation
- > l'agglomération diffuse représente 73% du territoire du Grand Genève et loge 21% des habitants
- > 95,2% des déplacements/jour VP (véhicule personnel)
- > « demande en logement individuel dans les territoires plus éloignés de la frontière »
- > territoires périurbains et ruraux attractifs
- > 45% du territoire occupé par les **espaces forestiers**, 35 % par les **espaces agricoles**
- > Lac Léman, Chaîne du Jura, Salève, Vuache, Voirons, vue sur le Mont Blanc
- > 850 exploitations, 1500 emplois directs, AOC
- > 4400 ha d'espaces agricoles situés en zones potentiellement urbanisables
- > 440 000 emplois dans le Grand Genève répartis à **76,5% côté suisse** et **24,5% côté français**
- > 550 000 déplacements quotidiens de et vers le canton de Genève
- > recul emploi industriel en France, progression emploi présentiel



1- conforter un territoire résolument durable et coordonné au sein du Grand Genève



2- façonner des villes agréables et dynamiques pour leurs habitants

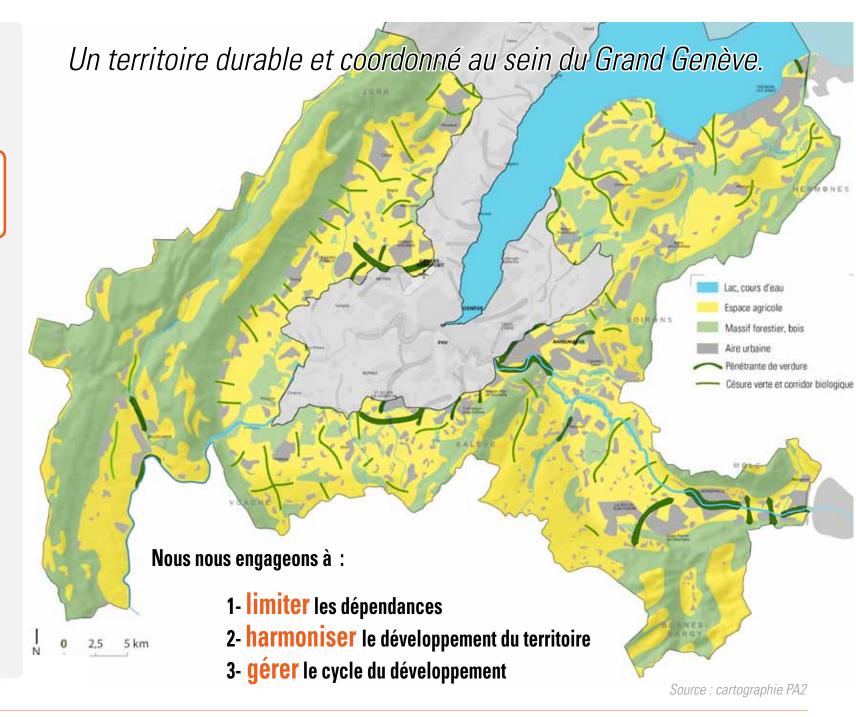
3- conserver des villages vivants et connectés les uns aux autres

4-développer des sites complémentaires et attractifs dans un contexte transfrontalier



> Objectifs PADD

> Recommandations



> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

habitat et urbanisme mobilités

1- pour limiter les dépendances,

... nous nous engageons à :

à travers la mise en œuvre de la stratégie économique adoptée par le Comité syndical de l'ARC en septembre 2012 – le projet Eco cité française du Grand Genève- a :

- > jouer le développement d'une économie productive en capitalisant sur les savoir-faire notamment industriels ou technologiques
- > porter cette ambition de manière transversale, au sein des différents dispositifs thématiques (habitat et urbanisme, mobilité, environnement)
- > initier un Schéma d'accueil d'Entreprises (SAE) concernant l'ensemble des activités économiques (industries, services, commerce, tourisme), permettant l'ancrage territorial de la stratégie économique de l'Eco-cité française du Grand Genève
- > s'engager dans la transition énergétique pour un territoire résolument durable
- > réduire la dépendance à la voiture dans le domaine des mobilités



> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

habitat et urbanisme mobilités

2- pour harmoniser le développement du territoire,

... nous nous engageons à :

> poursuivre les efforts de maillage entre les pôles français dans les domaines des mobilités, coordonner les offres de transport, harmoniser les tarifications et simplifier les organismes gestionnaires des TC

> poursuivre et développer la dynamique de collaboration engagée dans les domaines de l'environnement (espaces naturels, eau, air, énergie, traitement des déchets ...)

> développer les outils nécessaires à la mesure et l'observation de la consommation foncière et de la production de logements



> Objectifs PADD

> Recommandations

3- pour gérer le cycle du développement,

... nous nous engageons à :

> recycler davantage et trouver des alternatives pour réduire notre impact sur les milieux

> observer et s'adapter aux changements climatiques en travaillant sur les ressources en eau et la gestion des risques

> mesurer au préalable les incidences financières de notre développement pour rester à l'équilibre

habitat et urbanisme mobilités

economie



environnement



Un territoire durable et coordonné au sein du Grand Genève :

> Objectifs PADD

> favoriser la création d'une AOT-U

> Recommandations

> créer une gouvernance et une solidarité d'échelle ARC sur les questions environnementales pour maîtriser les ressources de notre territoire (eau, énergies, foncier...)

economie

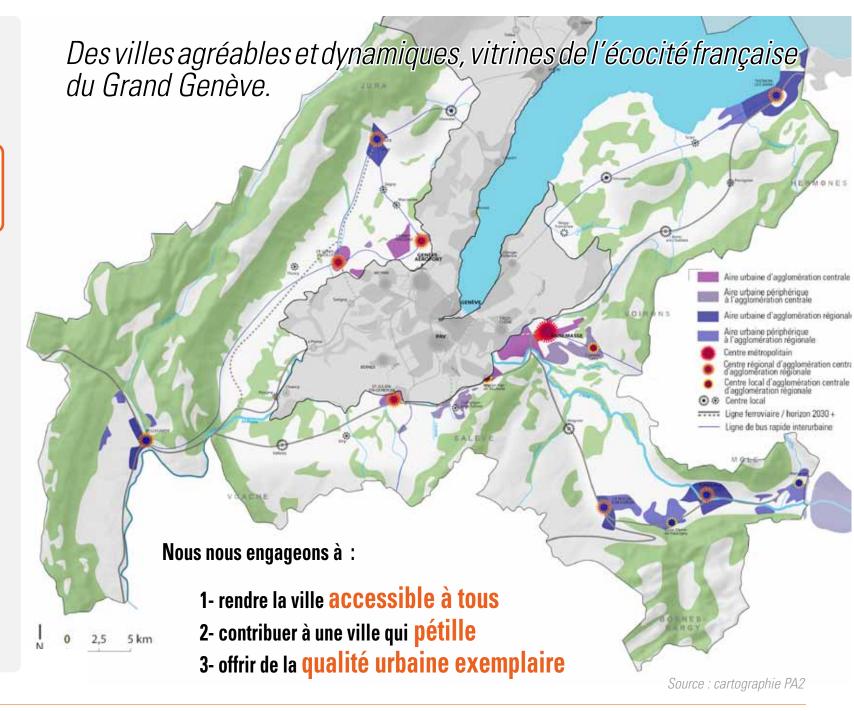
environnement

habitat et urbanisme mobilités



> Objectifs PADD

> Recommandations



> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

■ habitat et urbanisme ■ mobilités

1- pour rendre la ville accessible à tous

... nous nous engageons à :

> proposer un habitat diversifié (typologie et prix) en innovant dans le montage d'opération sur les opérations stratégiques

> développer et mettre en réseau les différents modes de transport

> développer un outil d'observation de la construction, du marché immobilier complément indispensable d'un outil de planification de la construction

> Objectifs PADD

> Recommandations

- economie
- environnement
- habitat et urbanisme mobilités

2- pour rendre la ville pétillante

... nous nous engageons à :

- > offrir aux habitants des villes riches d'activités, d'un tissu social, d'une vie de quartier accessibles à pied, en vélo, en transport en commun
- > coordonner les choix d'implantations d'équipements, de services, de commerces d'échelle d'agglo
- > garantir l'accessibilité à ces services, équipements, commerces, emplois en transport en commun ou en mode doux

> Objectifs PADD

> Recommandations

3- pour offrir une qualité urbaine

... nous nous engageons à :

> garantir une qualité de conception urbaine laissant place à des espaces publics généreux lieux de rencontre, support d'usages

> redonner leur place aux usagers de la ville : piétons, cycles, roller ...

> garantir la qualité de la conception architecturale visant un respect et une mise en valeur du paysage urbain, de l'identité architecturale existante et une meilleure intégration de la nature en ville



½ 21

economie

environnement

> Objectifs PADD

> Recommandations

economie environnement

■ habitat et urbanisme ■ mobilités

Des villes agréables et dynamiques, vitrines de l'écocité française du Grand Genève :

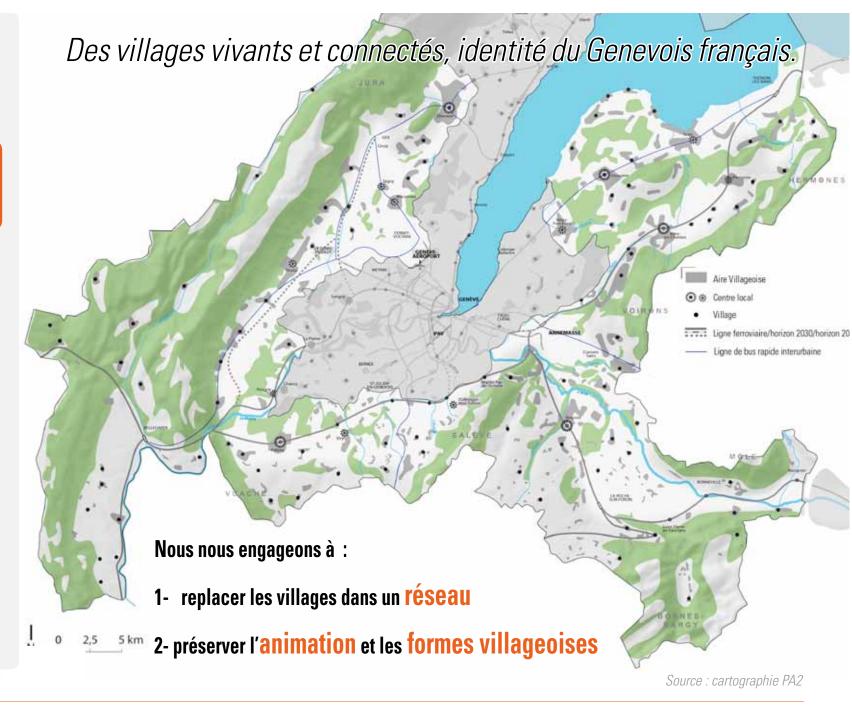
> coordonner les choix d'implantation des équipements, services et commerces d'agglomération

- > coordonner les politiques de l'habitat au sein de l'ARC
 - > mettre en place un observatoire de la construction



> Objectifs PADD

> Recommandations





> Objectifs PADD

> Recommandations

economie environnement

■ habitat et urbanisme ■ mobilités

1- pour replacer les villages dans un réseau territorial plus large

... nous nous engageons à :

> définir et harmoniser une armature urbaine commune du territoire

> développer les mobilités fines pour lier les villages au reste du territoire via une offre de services

> hiérarchiser les services, commerces et équipements en lien avec la définition d'une armature urbaine commune

> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

habitat et urbanisme mobilités

2- pour préserver l'animation et les formes villageoises

... nous nous engageons à :

> trouver dans chaque village une place publique avec services et équipements comme lieux d'animation et de rencontre

mesurer le phénomène d'étalement urbain et mieux maîtriser les consommations foncières par des règlements d'urbanisme et des outils de maîtrise foncière et financière adaptés

> préserver les formes originelles des villages en agissant sur la densité et inventer de nouvelles formes urbaines plus denses (habitat intermédiaire)

> garantir les conditions d'exploitation aux exploitants agricoles

> Objectifs PADD

> Recommandations

economie environnement

■ habitat et urbanisme ■ mobilités

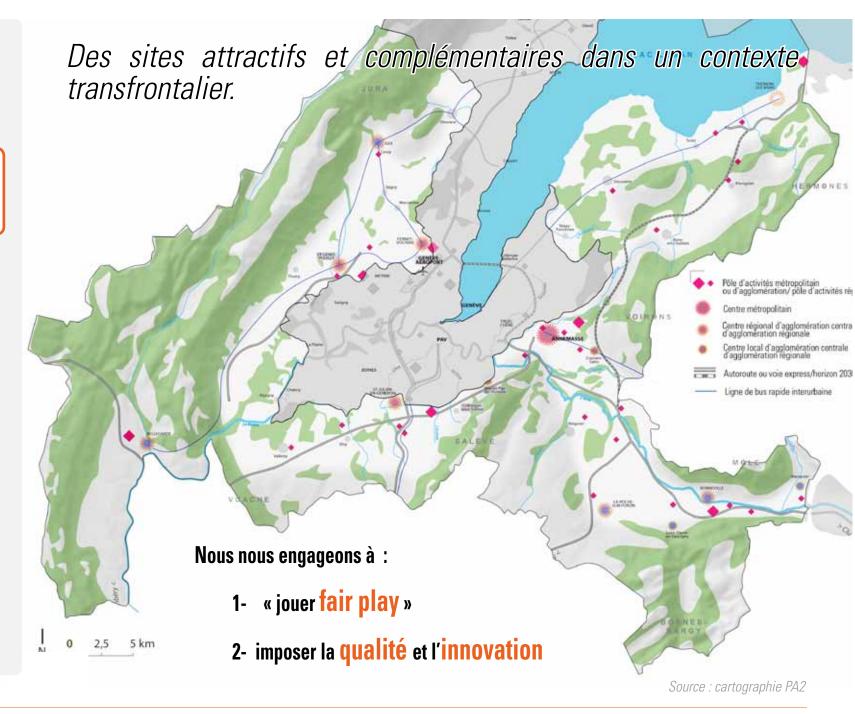
Des villages vivants et connectés, identité du Genevois français :

- > développer les conditions de la mise en oeuvre des mobilités fines
- > développer un observatoire du foncier et de la consommation foncière
- > développer la mise en commun des bonnes pratiques et renforcer la maîtrise de l'urbanisme (PLU-intercommunaux, groupement de commande,...)



> Objectifs PADD

> Recommandations



> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

■ habitat et urbanisme ■ mobilités

1- pour Jouer «fair play» ...

... nous nous engageons à :

> coordonner les choix d'implantation dans le cadre de la stratégie écocité française du Grand Genève

> coopérer pour développer une offre touristique commune





> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

habitat et urbanisme mobilités

2- pour imposer la qualité et l'innovation...

... nous nous engageons à :

> garantir une qualité de conception architecturale, urbaine et paysagère des sites d'activité et commerciaux ainsi que des entrées de villes

> garantir une accessibilité des sites économiques et touristiques aux transports en commun et aux modes doux

> faire des projets urbains des opportunités de développement économique en associant les entreprises et les acteurs scientifiques dans des projets d'experimentation (nouveaux modes constructifs, services de mobilité, ...) développement de nouveaux produits ou services

> Objectifs PADD

> Recommandations

economie

environnement

habitat et urbanisme mobilités

Des sites attractifs et complémentaires dans un contexte transfrontalier

> mettre en place un Schéma d'accueil des entreprises (SAE) pour permettre :

- l'ancrage territorial de la stratégie économique de l'ARC- l'Eco cité française du **Grand Genève**
- une programmation & une spatialisation des opérations de développement économique à l'échelle du Genevois français, concernant l'ensemble des activités économiques (industries, services, commerces, tourisme)
- d'engager un Schéma de Développement et d'Urbanisme Commercial (SDUC), comme volet spécifique du SAE
- de promouvoir les exigences de qualité (aménagement et services) pour les différents sites selon une logique de charte
- une gouvernance économique (modes de décision) à l'échelle de l'ARC permettant d'assurer cohérence & solidarité
- une organisation permettant de piloter l'offre de site et la réponse aux entreprises
- un marketing partagé rendre lisible et visible l'offre de sites

SYNTHÈSE

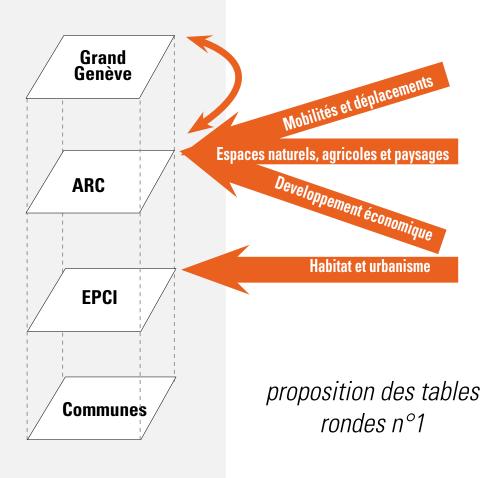
Synthèse des recommandations

- > favoriser la création d'une AOT-U
- > créer une gouvernance et une solidarité d'échelle ARC sur les questions environnementales pour maîtriser les ressources de notre territoire (eau, énergies, foncier...)
- > coordonner les choix d'implantation des équipements, services et commerces d'agglomération
- > coordonner les politiques de l'habitat au sein de l'ARC
 - > mettre en place un observatoire de la construction
- > développer les conditions de la mise en oeuvre des mobilités fines
- > développer un observatoire du foncier et de la consommation foncière
- > développer la mise en commun des bonnes pratiques et renforcer la maîtrise de l'urbanisme (PLU-intercommunaux, groupement de commande,...)
- > mettre en place un Schéma d'accueil des entreprises (SAE)

economie
environnement
habitat et urbanisme
mobilités



Au vu des objectifs et des recommandations formulées :



- > Dans le cadre d'un pôle métropolitain, nous recommandons d'envisager ces compétences :
 - développement des infrastructures et des services de transport intérieurs
 - aménagement de l'espace : coordination des SCOT, environnement, ingénierie ...
 - développement économique



Calendrier:

> 10 octobre 2013 : COPIL n°2 de validation des recommandations du chapeau commun de l'interSCOT

> 05 décembre 2013 : COPIL n°3 de validation du chapeau commun et des cahiers thématiques de l'interSCOT de l'ARC

> 12 décembre 2013 : adoption de l'interSCOT de l'ARC en conseil syndical

Les étapes à venir, présentation du PADD de l'interSCOT dans les EPCI

> CCG : 21 octobre 2013 – 18 h

> **AA** : 22 octobre 2013 – 9 h

> CCPG: 31 octobre 2013 – 20 h

> CCCL : 4 novembre 2013 – 18 h

> **CCBC** : 5 novembre 2013 – 11 h

> CCPB : 21 novembre 2013 – 18 h

> **CCFG** : 25 novembre 2013 – 17 h

> **CCAS** : 26 novembre 2013 – 19h30

> **SIAC** : 28 novembre 2013 – 18 h